



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU PAYS FLECHOIS**

✧ ∩ ✧ ∩ ✧

**SEANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022**

✧ ✧

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE JEUDI 23 JUIN à 18 heures 00 minutes**, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Pays Fléchois, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle des fêtes de La Fontaine Saint Martin, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etai<sup>ent</sup> convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Pascale GLOTIN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Régis DANGREMONT, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Sylviane DELHOMMEAU, Nicolas MAGUE, Jean MUNSCH, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation <b>17/06/2022</b>	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : <b>45</b>	- M. BOIZIAU (pouvoir à M. LIBERT)
Nbre de membres présents : <b>33</b>	- M. POIRRIER (pouvoir à M. HUBERT)
Nbre d'absents : <b>12</b>	- Mme HERVE (pouvoir à M. BLOIS)
Nbre de pouvoirs : <b>10</b>	- Mme GAUTIER (pouvoir à M. RICOT)
Nbre de membres empêchés remplacés : <b>1</b>	- Mme JUGUIN-LALOYER (pouvoir à Mme METERREAU)
Nbre de votants : <b>44</b>	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme MENAGE)
	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. CHAUVIN)
	- Mme LECOMTE-DENIZET (pouvoir à M. JAUNAY)
	- Mme LOISON (pouvoir à Mme RACHET)
	- M. MAGUE (pouvoir à Mme DELHOMMEAU)
	- M. MASLOH
	- M. BIAUD (remplacé par M. PREVOST)
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseiller Communautaire, est désigné secrétaire de séance	

**DELIBERATION N° DAG220623D006**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL -  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS**

Le Conseil Communautaire est invité à délibérer sur le Compte Administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Pays Fléchois, au titre de l'exercice 2021.

Celui-ci a été examiné par la Commission des Finances qui s'est réunie le 9 juin 2022.

Madame la Présidente quitte la salle au moment du vote.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le Compte Administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Pays Fléchois – Exercice 2021.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour Extrait Conforme,

LA PRESIDENTE,

Nadine GRELET-CERTENAIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200348-20220623-DAG220623D006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation